

## Avis pour l'enquête publique du Parc Eolien du Mécorbon à Montjean

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous vous prions de prendre en compte nos observations qui nous opposent au projet de 2 éoliennes de Mécorbon. Ce projet concerne notre maison, bien familial, située aux Prouveries à Courbeville. Cette maison appartenait au grand-père paternel : nous l'avons racheté à notre tante en 1996. Nous l'avons mise depuis en location car nous habitons sur notre exploitation agricole à Saint Cyr le Gravelais. Mais nous pensions nous y installés pour notre retraite.

Cette maison est exposée, plein sud, en plein milieu des champs avec une vue sur la campagne. Toutes les ouvertures (cuisine-salle à manger) se trouvent sur la façade principale : face aux futures éoliennes : la cour, le jardin, la pelouse également. Lieu paisible et agréable. La chambre de la maison qui est à l'ouest de la maison qui a un atout supplémentaire une porte fenêtre avec une vue sur les champs : elle aura une avec vue directe sur les éoliennes.



vue de la cuisine



vue de la chambre.

La prise de vue qui a été effectuée n'est pas réaliste puisqu'elle a été prise dans le chemin d'accès environ à 100 mètres au moins derrière la maison. (vue 38 du carnet de photomontage)

Nous demandons donc une prise de vue de la façade de la maison (cuisine-salle à manger) et du côté ouest (chambre).

Cette maison était une maison isolée dans un hameau en pleine campagne avec une vue que l'on considérait imprenable.

Les locataires actuels m'ont fait part de leur inquiétude sur l'impact que pouvait avoir les éoliennes situées à 503 mètres de la maison sur leur santé

Nous sommes également inquiets des nuisances que ces éoliennes risquent de nous apporter :

- Perte de visibilité : perte d'horizon – effet visuel dans l'aire immédiate
- Effet d'accumulation du parc éolien avec risque de saturation visuelle car proximité avec les autres éoliennes de Cossé le Vivien est et Cossé le Vivien Ouest. Cela va donner une échelle de paysage pas toujours compatible avec l'échelle des hauteurs du projet (voir carte Zone Influence ZIV)
- Sonore : forte puissance des éoliennes et proximité 503 mètres :
- Lumineux : éclairage des éoliennes la nuit et scintillement (ombre des pales)
- Vibrations : forte intensité d'onde de vibration avec effet de résonance dans la maison
- Infrasons : forte intensité d'infrasons émises par les éoliennes
- Effet d'ombre, 124 h/an (supérieur au seuil limite autorisé par la réglementation 30h/an)
- Effet stroboscopique qui peut provoquer des crises d'épilepsie

Nous demandons par conséquent une campagne de mesure vibratoire, sonore et une évaluation géobiologique.

Nous sommes également très inquiets, par rapport au bruit car nous sommes sur notre exploitation impactée par la LGV. Lors de l'enquête publique on nous avait dit que le bruit allait être acceptable : la mesure du bruit correspondait aux normes. Le bruit est quand même très préjudiciable et il est très difficile de s'y habituer.

Nous demandons également pour palier à ces nuisances : des plantations (haies, arbres, claustrats) de l'isolation phonique (fenêtres, portes)

Nous estimons que ce projet d'éolienne va fortement et directement impacter :

- La valeur vénale de notre patrimoine familial dépréciée d'au moins 15 à 30 %
- Le risque d'impossibilité de la louer ou de la louer à un loyer réduit

Nous demandons une rencontre pour négocier les préjudices subis.

Si vous ne pouvez pas résoudre les problèmes engendrés par ces imposantes éoliennes et compenser les préjudices : nous demanderons ~~une délocalisation~~ du bien ~~par le~~ porteur du projet.  
le rachat

En tout état de cause, nous nous opposons au projet et nous utiliserons tous les moyens de droit pour nous y opposer.

Isabelle et Jean-Charles THIREAU

Les Rascenouzières

53320 SAINT CYR LE GRAVELAIS

06-18-03-86-60 ou 06-06-47-08-41

isabelle.thireau@wanadoo.fr

le 20/10/2020



M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> THIREAU Jean Charles  
Les Prouveries

Page 3

